



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

X1 102 011 U25

Procès-verbal de la réunion spéciale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue au site Uashassihstsh, 1514, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le lundi, 23 mars 2015, de 16 h 25 à 16 h 50.

SONT PRÉSENTS : M. Stéphane Germain, vice-chef
M. Patrick Courtois, conseiller
M. Jonathan Germain, conseiller
M^{me} Julie Rousseau, conseillère
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller
M^{me} Louise Nepton, directrice générale
M. Dave Casavant, conseiller principal aux communications

SONT ABSENTS : M. Gilbert Dominique, chef (Représentations)
M^{me} Marjolaine Étienne, vice-chef (Représentations)
M^{me} Josée Buckell, greffière

SONT INVITÉS : M^{me} Suzanne Bonneau, directrice – Ressources matérielles et financières

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Ressources matérielles et financières
 - 3.1. Entente de financement 2011-2016 avec AADNC et le Ministère de la Santé – amendement
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

M. Gilbert Dominique et M^{me} Marjolaine Étienne sont absents. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte. En l'absence du Chef, M. Stéphane Germain préside la réunion.

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Patrick Courtois
Appuyé de M. Jonathan Germain
Adopté à l'unanimité

3. RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

3.1 ENTENTE DE FINANCEMENT 2011-2016 AVEC AADNC ET LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ - AMENDEMENT

RÉSOLUTION N° 5996

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche vers l'autonomie, souhaite fournir certains programmes et services aux membres de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE ces programmes et services touchent principalement les domaines de l'éducation, de la santé et du mieux-être collectif, du développement social, des infrastructures communautaires, de la gouvernance, du développement économique ainsi que des services d'aide à l'enfance et à la famille;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est signataire d'une entente de financement avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AADNC) ainsi qu'avec le ministère de la Santé;

CONSIDÉRANT QUE cette entente de financement est en vigueur du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT QU'AADNC et le ministère de la Santé désirent amender cette entente afin d'augmenter de 967 832 \$ le financement pour l'année financière 2014-2015, faisant passer celui-ci à 28 850 995 \$;

IL EST RÉSOLU d'approuver cet amendement et de signer l'entente de financement avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AADNC) ainsi qu'avec le ministère de la Santé.

Proposée par M. Patrick Courtois
Appuyée de M. Jonathan Germain
Adoptée à l'unanimité

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 16 h 50, proposée par M. Patrick Courtois appuyée de M. Charles-Édouard Verreault et adoptée à l'unanimité.

Le conseiller principal aux communications,



Dave Casavant